

## REVUE DE SCIENCE CRIMINELLE ET DE DROIT PÉNAL COMPARÉ (RSC)

---



Source : site de l'éditeur

### Titre

---

Revue de science criminelle et de droit pénal comparé (RSC)

### Auteur(s)

---

Institut de criminologie de Paris  
Institut de droit comparé de Paris  
Centre français de droit comparé

### Date

---

1936

### Éditeur(s)

---

Sirey (1936-1991)  
Dalloz (1992-...)

### Support

---

Papier

### Autre format

---

Version électronique

## Type de document

---

Revue

## Périodicité

---

Trimestrielle

## Source du droit

---

Doctrines  
Jurisprudence

## Domaines du droit

---

Droit privé  
Droit pénal et criminologie

## Contenu

---

La **Revue de science criminelle et de droit comparé** traite des différents aspects du droit pénal, de la procédure, du droit international et du droit européen (droits de l'homme et droit communautaire).

Elle est complétée par des chroniques consacrées à l'exécution des peines, à la criminologie, à la politique criminelle :

- Doctrines
- Chroniques de jurisprudence (commentaires, pas de reproduction en texte intégral des arrêts)
- Chroniques législatives
- Chronique internationale (commentaires d'arrêts rendus par les Cours européennes et Cours internationales)
- Autres chroniques : relatives à l'exécution des peines, à la criminologie, à la politique criminelle ...
- Informations : colloques, congrès, séminaires, journées d'études, bilan d'activité d'organismes nationaux et internationaux, droits étrangers ...
- Notes bibliographiques

## Type de classement

---

Classement méthodique :

- Doctrines
- Études, variétés et documents
- Chroniques : de jurisprudence, législative, de l'exécution des peines, internationale, de police, de criminologie
- Informations : actualité de droit interne à d'autres pays européens et dans le monde
- Bibliographie dont des notes bibliographiques, ouvrages reçus...

La pagination est continue sur l'année complète.

## Clefs d'utilisation

---

Dans chaque numéro,

- un sommaire succinct au verso de l'ouvrage
- un sommaire détaillé en première page de l'ouvrage

Tables annuelles (dans le dernier numéro de l'année) :

*Depuis 2017*, une table analytique des articles parus dans l'année

*Avant 2017*, sont disponibles :

- une table analytique
- une table alphabétique de mots-clés
- une table chronologique des décisions commentées et des textes :
  - jurisprudences nationale, étrangère, internationale
  - législation nationale

## Notes

---

Publication interrompue de 1942 à 1945 (un volume isolé est paru en 1945 sous le titre "Etudes de science criminelle et de droit pénal comparé").

La revue est disponible sous un format numérique :

- sur la base [Daloz.fr](http://daloz.fr) (accès sur abonnement) : consultation par les sommaires et interrogation sur l'intégralité des articles de la revue à partir de 1990
- sur le site [Daloz-revues.fr](http://daloz-revues.fr) : accès libre aux sommaires de la revue depuis 2009. La consultation de la revue en mode feuilletage est disponible sur abonnement
- sur la base [Cairn](http:// Cairn) : accès libre à la revue depuis 2010 avec une barrière mobile de 2 ans (les deux dernières années sont disponibles sous réserve d'un abonnement)
- sur [Gallica.fr](http:// Gallica.fr) : version numérisée des numéros parus entre 1936 et 1941 puis 1946-1952 [ 15 années disponibles - 24 numéros ]

Cette revue est suivie par [Mir@bel](http:// Mir@bel).

## Liens

---

Fiche réalisée par : Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), le 02/11/2016

Mise à jour : Marie-Line BORDES-VOISIN (Bibliothèque de l'Université Paris-Panthéon-Assas), le 01/12/2025

## Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

### **Vous êtes libres :**

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

### **selon les conditions suivantes :**

#### **Paternité**

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

#### **Pas d'utilisation commerciale**

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

#### **Partage des conditions à l'identique**

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).